

Communiqué

Résultats de la session 2015 du concours d'accès à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental

Depuis 2009, les candidats qui se destinent à intervenir au cycle 1 et aux cycles 2 à 4 se soumettent au même concours. Le concours comporte 3 épreuves écrites. La première porte sur la planification d'une situation d'apprentissage; la deuxième sur la méthodologie et la didactique des domaines d'apprentissage prévus dans le plan d'études; la troisième épreuve porte sur la culture luxembourgeoise. Préalablement au concours, les candidats se soumettent à des épreuves préliminaires qui visent à vérifier les connaissances en luxembourgeois, en français et en allemand.

Les candidats qui obtiennent des notes suffisantes au concours sont classés en fonction de leurs résultats. Le classement en rang utile donne accès à la fonction d'instituteur.

1. Session 2015

353 candidats ont été inscrits aux épreuves de classement. 345 candidats se sont présentés aux différentes épreuves du concours d'accès à la fonction. 1 candidat n'a pas pu être classé, car il n'a pas obtenu le diplôme requis à la date fixée par le ministre, un autre a abandonné après la première épreuve. 343 candidats ont rempli les conditions pour l'établissement du classement en rang utile.

2. Résultats de la session 2015 et rétrospective

Tableau 1 : <u>Session 2015</u> - Nombre et pourcentage de candidats admis ou refusés à l'issue du concours

	C1	C1-4	C2-4	Grand Total
Α	6 (7,41%)	137 (74,46%)	42 (53,85%)	185 (53,94%)
R	42 (51,85%)	47 (25,54%)	36 (46,15%)	125 (36,44%)
R*	33 (40,74%)			33 (9,62%)
Total	81	184	78	343

Explication des abréviations :

<u>Légende du tableau</u>:

C1: candidat habilité à intervenir au seul cycle 1

C2-4: candidat habilité à intervenir aux seuls cycles 2 à 4

C1-4: candidat habilité à intervenir aux cycles 1 à 4

A: candidat admis

R: candidat refusé

R*: candidat ayant obtenu des notes suffisantes aux épreuves de classement du concours de

recrutement, mais non-classé en rang utile

Tableau 2 : <u>Session 2015</u> – Nombre et pourcentage de candidats admis ou refusés selon le pays d'obtention du diplôme permettant d'enseigner à l'école fondamentale

	étranger	UNI.LU	Grand Total
А	70 (36,27%)	115 (76,67%)	185 (53,94%)
R	90 (46,63%)	35 (23,33%)	125 (36,44%)
R*	33 (17,10%)		33 (9,62%)
Grand Total	193	150	343

Tableau 3 : <u>Session 2015</u> - Nombre et pourcentage de candidats admis ou refusés selon le pays d'obtention du diplôme et selon la nature du diplôme permettant d'enseigner à l'école fondamentale

	C1	C1-4	C2-4	Grand Total
étranger	81	34	78	193
А	6	22	42	70
R	42	12	36	90
R*	33			33
UNI.LU		150		150
A		115		115
R		35		35
R*			_	0
Total	81	184	78	343

Tableau 4 : <u>Session 2014</u>- nombre et pourcentage de candidats ayant réussi ou échoué aux épreuves du concours d'accès à la fonction d'instituteur

	C1	C1-4	C2-4	Total
^	6	76	39	121
Α	(6,74%)	(58,91%)	(40,21%)	(38,41%)
D	80	53	58	191
R	(89,89%)	(41,09%)	(59,79%)	(60,63%)
R*	3	0	0	3
	(3,37%)	(0%)	(0%)	(0,95%)
Total	89	129	97	315
	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)

Tableau 5 : <u>Session 2014</u> - Nombre et pourcentage de candidats admis ou refusés à l'issue du concours selon le pays d'obtention de leur diplôme permettant d'enseigner à l'école fondamentale

	Α	R	R*	Total
ótrangor	52	145	3	200
étranger	(42,98%)	(75,92%)	(100%)	(63,49%)
UNI.LU	69	46	0	115
	(57,02%)	(24,08%)	(0,00%)	(36,51%)
Total	121	191	3	315
Total	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)

Tableau 6 : <u>Session 2014</u> - Nombre et pourcentage de candidats selon le pays d'obtention du diplôme et selon la nature du diplôme permettant d'enseigner à l'école fondamentale

	C1	C1-4	C2-4	Total
étranger	88	17	95	200
Α	5	8	39	52
R	80	9	56	145
R*	3			3
UNI.LU	1	112	2	115
Α	1	68		69
R		44	2	46
R*				0
Total	89	129	97	315

Tableau 7 : <u>Session 2013</u> - Nombre et pourcentage de candidats admis ou refusés au concours d'accès à la fonction d'instituteur

	C1	C1-4	C2-4	Total
Δ	29	92	92	213
Α	(33,33%)	(77,97%)	(72,44%)	(64,16%)
В	54	26	35	115
R	(62,07%)	(22,03%)	(27,56%)	(34,64%)
R*	4	0	0	4
	(4,60%)	(0%)	(0%)	(1,20%)
Total	87	118	127	332
	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)

Tableau 8 : <u>Session 2012</u> — Nombre et pourcentage de candidats admis ou refusés au concours d'accès à la fonction d'instituteur

	C1	C1-4	C2-4	Total
Δ	32	100	70	202
Α	(30,48%)	(81,30%)	(50,72%)	(55,19%)
D	46 (43,81%) 23 (18	22 /40 700/\	68	137
R		23 (18,70%)	(49,28%)	(37,43%)
R*	27	0	0	27
K.	(25,71%)	(0%)	(0%)	(7,38%)
Total	105	123	138	366
	(100%)	(100%)	(100%)	(100%)